



MONASTÈRE DES BÉNÉDICTINES

3, rue Saint-Benoît
67560 Rosheim

benedictines-rosheim.com



AU FIL DES HEURES

La lettre d'information des Bénédictines de Rosheim n° 18 - Septembre 2026

C'est parti !

Après le déménagement et la brocante, il ne manquait plus que la bénédiction du chantier pour lancer définitivement les travaux de rénovation tant attendus.

Mgr Delannoy, venu célébrer la St Benoît le 11 juillet dernier, s'est rendu à l'issue de la messe sur le chantier. Tout en bénissant le bâtiment, reconnu « patrimoine remarquable », il ne manqua pas d'inclure tous ceux qui travailleront à cette rénovation. Valoriser le patrimoine et offrir à la communauté des lieux rénovés et adaptés aux besoins d'aujourd'hui, voici les deux objectifs du chantier qui s'ouvre enfin !

Les mois de juillet et août ont été consacrés côté travaux, au « curage » du monastère. Entendez : disparition de tout ce qui ne sera plus utile avant que l'entreprise de gros œuvre arrive. Côté communauté, ce fut la dernière ligne droite pour notre atelier d'hosties. Chacune a mis « la main à la pâte » et avec l'aide de Jean-Marc à la cuisson et de Marc et Joël au découpage le résultat est au rendez-vous. Le stock est là pour satisfaire la demande durant la période de rénovation de l'atelier. Ensuite, ce sont nos « mécano du mardi », Philippe, Gilbert et Dominique, devenus depuis tant d'années experts dans l'entretien de nos machines, qui ont mené à bien le déménagement du four à hosties et du découpoir. L'équipe scout des compagnons de Doullens étaient là pour briquer et nettoyer. Le tout sous la houlette Sr Constance et le regard expérimenté de Mère Thérèse Marie.

Tout est prêt pour l'arrivée de l'entreprise de gros œuvre ! Les choses sérieuses commencent !

Tout cela n'a pas empêché que fin juin, le noviciat parte dans notre monastère de Ronco di Ghiffa, au bord du Lac Majeur pour une session de formation avec nos sœurs italiennes. Nous avons également eu la joie d'accueillir la Présidente de la Fédération allemande ainsi que la Prieure de notre monastère de Cologne. Et parce que nous sommes toujours très heureuses d'être soutenues et aidées, nous avons répondu à la sollicitation d'une communauté bénédictine où Sr Anne Marie, notre économe, est allée faire la visite économique. Enfin, l'association des Amis a débroussaillé les abords du parking. Les ronces elles n'ont pas souffert de la canicule !

Nous ne pouvons vous quitter sans vous dire, notre infinie reconnaissance pour votre soutien. Plus que jamais nous mesurons que sans vous, nous n'aurions jamais pu commencer.

Que Dieu vous bénisse...et rendez-vous à la prochaine lettre d'informations pour les nouvelles du chantier.

Sr Marie Pierre, Prieure

Une session au bord du Lac Majeur

Au cours de l'année, nos deux sœurs du noviciat ayant quelques connaissances d'italien, ont pu se joindre à la formation donnée par la Congrégation italienne de notre Institut. Les visio-conférences mensuelles de l'année se sont conclues par une session dans notre monastère de Ronco di Ghiffa. C'est dans une ambiance très fraternelle que le thème « Solitude et communion » a été abordé. Aide précieuse pour les premiers pas dans la vie monastique où solitude et silence cohabitent avec une vie fraternelle et communautaire. Un vrai paradoxe à relever avec l'aide de l'Esprit !



Horaires des messes

En semaine: 9h00
sauf mardi: messe et vêpres à 17h30.

Le dimanche: 9h30

Exposition du Saint Sacrement

Dimanche,
lundi et mercredi matin,
jeudi, vendredi

Messe à l'intention de nos bienfaiteurs le
second samedi du mois. Déposez vos
intentions de prière ou de messe aux:

03.88.50.28.65

Saint Benoît - Bénédiction du chantier



Quelques photos de cette belle fête de la Saint Benoît, et de la bénédiction du chantier.

Début du chantier : les démolitions



Après l'installation de chantier fin juin, c'est l'entreprise de curage qui a été la première à intervenir pour abattre les cloisons, retirer les sols, les plinthes, les portes... Après la bénédiction, une visite s'imposait !

Déménagement de l'atelier de fabrication d'hosties



Il a fallu 4 jours pour démonter le four à hosties et le découper... les machines seront révisées ces prochains mois. L'équipe de compagnons s'est activée à nettoyer les différentes pièces et à conditionner, déménager tout le petit matériel.

Ouverture de la boutique

Mercredi, Vendredi et Samedi
de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00
Entrée: 3 rue St Benoît

Pendant les
travaux la
Boutique reste
ouverte

Atelier de fabrication d'hosties

Vous pouvez continuer de commander des hosties:
tel: 03 88 50 28 65
mail: hosties@lapaixstbenoit.eu

AU FIL DES HEURES

La lettre d'information des Bénédictines de Rosheim n°18 - Septembre 2026

3 rue St Benoît - 67560 ROSHEIM - contact@benedictines-rosheim.com - 03.88.50.41.67



Bulletin de générosité



à retourner au **Monastère des Bénédictines – 1 rue Saint-Benoît – 67560 Rosheim**
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de Fondation des Monastères / Bénédictines Rosheim

Vous pouvez également réaliser **un don en ligne ou par virement** sur notre site :

www.benedictines-rosheim.com

☐ oui, je soutiens la restauration du Monastère des bénédictines
et je verse un don ponctuel de :

☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre€

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

E-Mail :



La Fondation des Monastères

Fondation reconnue d'utilité publique
14 rue Brunel 75017 Paris 01 45 31 02 02
www.fondationdesmonasteres.org

est habilitée à recevoir des dons, déductibles fiscalement, pour son œuvre de soutien charitable aux membres des communautés monastiques de toutes confessions chrétiennes. 5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés. La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal.

Vos déductions fiscales

Compte tenu des réductions fiscales en vigueur pour les particuliers, (66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'impôt sur le revenu ou IR, et 75% du montant du don dans la limite de 50 000-€ pour l'impôt sur la fortune immobilière, IFI)

- un don de 100 € donne droit à une réduction de l'IR de 66 €. Son coût réel n'est que de 34 €.
- un don de 1 000 € donne droit à une réduction d'IFI de 750 €. Son coût réel n'est que de 250 €.

Les dons des entreprises donnent lieu à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires.

Si vous désirez un reçu fiscal pour l'année en cours, votre don doit nous parvenir impérativement avant le 31 décembre de l'année en cours.

Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris – fdm@fondationdesmonasteres.org